argonne ardennaise
Communauté de Communes

2023/200

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2023-68

Date de la convocation : 03/07/2023
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 55
Conseillers représentés : 11

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni aux Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.
Le quorum n'ayant pas été atteint, le dix juillet deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT. Le Conseil pouvait délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 006 NANJI Léopold, 011 PERTUS Xavier, 013 LALONDE Loïc, 015 THIERION Vincent, 016 TRISTANT Bruno, 019 LABBE José, 021 LAURENT- CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 025 NIZET Sylvain, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 030 DEFORGES Pierre, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 037 LEFORT Sylvie, 040 MATHIAS Frédéric, 044 POUCET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 048 FOURCART Marie Hélène, 049 ANDREY Danielle, 052 LELOUP Nathalie, 054 VALET Bruno, 060 MANCEAUX Christophe, 062 PIEROT Chantal, 064 MALVAUX André, 073 BOXEBELD Pascal, 075 GUERIN Anne Marie, 080 LORFEUVRE Gérald, 086 MACHINET Thierry, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 GUILLAUME Marie Pol, 093 BOUILLON Daniel, 095 RICHELET Jean-Pol, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 110 DION Valentine, 112 FESTUOT Annie, 114 HAUDECOEUR Agnès, 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie,

Ont donné procuration : 007 HULOT Christian (à 011 PERTUS Xavier), 024 DE POUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre), 039 LHOTEL Philippe (à 006 NANJI Léopold), 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric), 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal), 069 OUDIN Hubert (à 101 DAUPHY Bruno), 081 ROBIN Dominique (à 080 LORFEUVRE Gérald), 084 FLEURY Vincent (à 100 CANIVENQ Roland), 092 MOUTON Francis (à 090 PIRAS Caroline), 106 CORNEVIN Barbara (à 103 BERGERY Marie Claude), 119 LESUEUR Patricia (à 120 PAYEN Françoise),

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE FERMÉ DU SCOT SUD ARDENNES

Vu les articles L.2121-21 et 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération DC2020/51 du conseil communautaire du 09/09/2020 a désigné Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE, représentant suppléant de la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise auprès du Syndicat mixte fermé du SCOT Sud Ardennes.

Considérant que celui-ci n'est plus en mesure de participer aux réunions de ce syndicat ;

Vu la candidature de M. Gérald LORFEUVRE.

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 20 JUIL 2023
et de sa publication ou notification le 20 JUIL. 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE par 65 voix POUR et 1 ABSTENTION (080 LORFEUVRE Gérald) :

- De DESIGNER M. Gérald LORFEUVRE, représentant suppléant de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise auprès du Syndicat mixte fermé du SCOT Sud Ardennes
- De l'AUTORISER à solliciter toute fonction en son sein.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET

Le Président,

Benoit SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le et de sa publication ou notification le

20 JUIL. 2023

20 JUIL. 2023